

Il n'est pas toujours aisé de se confier à quelqu'un.

Il incombe à chaque femme et à chaque fille de choisir de parler et d'obtenir de l'aide.

Nous vous assistons de manière confidentielle, voire anonyme, si vous le souhaitez. Nos services sont gratuits pour vous. Notre travail est basé sur la partialité pour les femmes et les filles. Vous serez conseillée par des femmes.

Nous proposons nos services aux membres de la famille, aux personnes qui apportent leur soutien et aux professionnels. Nos locaux ne sont malheureusement pas accessibles aux personnes à mobilité réduite. Dans ce cas, nous vous proposerons nos services dans des locaux adaptés, après consultation téléphonique.

Si vous ne parlez pas l'allemand ou si vous êtes malentendant, nous nous chargerons de trouver un(e) interprète.

FRAUEN-NOTRUF

Frauen-Notruf Wetterau e.V.

Centre de consultation pour femmes et filles victimes de violences physique, psychologique et/ou sexuelle

Centre d'intervention en cas de violence conjugale, violence sexuelle et harcèlement

Hinter dem Brauhaus 9

63667 Nidda

Téléphone : 06043 4471

Fax : 06043 4473

Courriel : info@frauennotruf-wetterau.de

www.frauen-notruf-wetterau.de

Horaires des consultations :

Lu.-Ven. : 9h00-12h30

Mer. : 17h00-19h00

et sur rendez-vous

A Büdingen :

Uniquement sur rendez-vous

Compte pour les dons :

Sparkasse Oberhessen

IBAN : DE17 5185 0079 0050 0055 93

Membre de :

- Parität Hessen
- Frauennotrufe und -beratungsstelle Hessen
- Bundesverband Frauennotrufe und -beratungsstellen

Französisch



Aide pour
les femmes victimes
**de violences physique,
psychologique
et sexuelle**

Centre de consultation
et d'intervention

Centre de consultation

Nous vous proposons :

- des conseils personnalisés
- des conseils par téléphone
- une intervention en cas de crise
- la détermination de la situation de danger
- la planification de mesures de protection concrètes
- un soutien pour le choix de porter plainte ou non
- une stabilisation au quotidien
- un soutien pour surmonter les suites des violences
- une assistance dans la recherche d'avocats, de thérapeutes, etc.
- des informations sur les questions juridiques
- des informations sur la loi allemande sur les violences domestiques
- un accompagnement pour les démarches administratives, pour porter plainte, au tribunal
- des informations sur la loi allemande sur l'indemnisation des victimes

Pour le personnel :

- Séminaires et formations
- Ateliers

Centre de consultation

Aux quatre coins du globe, des filles et des femmes sont discriminées, humiliées, menacées, frappées et violées.

Les violences sur les femmes, c'est de jour comme de nuit, à la maison, dans des endroits publics, au travail, à l'école, dans la famille ou en dehors, dans les médias et dans la publicité.

Toute forme de violence sur les femmes et les enfants est interdite par la loi, que l'agresseur soit le mari, un ami ou un étranger.

Nous vous informons et vous soutenons. Aucune femme ne doit subir et supporter cette violence.

Frauen-Notruf est un centre d'accueil pour les femmes et les filles de toutes origines culturelle, ethnique et sociale. Quel que soit leur statut de résident, leur âge, leur handicap et leur choix de vie.

Nous aidons les femmes victimes d'une tentative de viol ou d'un viol, de toutes formes de harcèlement, de violences numériques, de violences conjugales, de menaces verbales ou écrites, de terreur téléphonique, de blessures physiques, de tentatives de meurtres, de trafic de femmes, de discrimination raciste et de violences avec administration de GHB, la « drogue du viol ».

Centre d'intervention

Le centre d'intervention est l'interlocuteur pour les administrations et les organismes, les familles et les personnes de confiance, les personnes victimes de violences et les personnes violentes.

Vous y trouverez des informations sur la violence conjugale, sexuelle ou le harcèlement. Le cas échéant, vous serez dirigé(es) vers un autre centre spécialisé. Le centre de conseil du Frauen-Notruf propose soutien et assistance aux femmes concernées et à leurs enfants.

Le centre d'intervention est pro-actif. Suite à une intervention de la police ou à une plainte, la police transmet les coordonnées au centre d'intervention, après accord de la personne concernée. Un employé contacte ensuite la femme concernée et lui propose un entretien dans les plus brefs délais.